

ASSOCIATION DES AMIS DE SAINT-GERVAIS

Association agréée au titre des articles L121-8 et 160-1 du Code de l'Urbanisme
Siège : Maison de Saint Gervais - 43, rue du Mont Blanc- 74170 SAINT-GERVAIS
www.amis-saint-gervais.eu amisdesaintgervais@gmail.com

Lettre 114 – Juin 2018



Chers Amis de Saint-Gervais,

L'hiver et le début du printemps ont été bien enneigés et nous espérons que chacun a pu profiter de ces conditions exceptionnelles. Avant que la saison estivale ne débute, nous venons faire avec vous le point sur les activités de l'Association et sur les perspectives engageantes des prochains mois. Nous aurons l'occasion d'approfondir plusieurs de ces sujets lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra le mardi 7 août à la salle Montjoie.

Vous vous rappelez que nous avons réalisé en 2017 une enquête auprès des résidents secondaires et il en était ressorti qu'un des points de préoccupation concernait les transports. Nous avons donc décidé de creuser ce thème et peut-être avez-vous déjà répondu au questionnaire envoyé le 16 mai. **Sinon il n'est pas trop tard**, car plus nous serons nombreux à répondre, plus pertinents seront les résultats. Les résultats seront analysés lors de l'AG.

Nous suivons aussi avec attention la question de la **pollution dans la vallée de l'Arve**. Sujet complexe et passionnel car il met en cause des intérêts catégoriels, dont peut-être les nôtres. Nous vous présentons dans cette lettre un état de la situation le plus objectif possible. Puisque les activités industrielles dans la vallée contribuent entre autres à la pollution, nous avons d'ailleurs décidé de vous proposer d'aller à la rencontre d'un acteur important en organisant cette année la sortie estivale autour d'une **visite de l'usine de SGL Carbon** à Chedde. Au-delà de l'intérêt historique et technique de cette unité de production, elle nous permettra de mieux appréhender les données environnementales et sociales de ce site.

Sur un mode réjouissant, cette lettre vous informera sur les événements artistiques des mois prochains, et vous donnera des idées originales pour organiser en famille des sorties sportives ou culturelles. Puis vous trouverez des informations sur l'état des projets d'aménagement pilotés par la mairie ou d'autres acteurs.

Nous voulons continuer à développer les relations entre les membres. Dans cet esprit nous vous proposerons à l'AG quelques initiatives. Je vous invite donc à y faire venir vos amis ou vos proches plus jeunes afin de renforcer notre vitalité et notre capacité d'action.

Je voudrais enfin rendre hommage à Michel Dolbeau qui nous a quittés au moment où la lettre 113 sortait. Fondateur de notre association et président pendant de nombreuses années, nous lui devons beaucoup et rappelons dans cette lettre les points marquants de ses actions.

Bonne lecture et à cet été.

Emmanuel Audousset

Président

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| Actualité de l'Association | 3 |
| Enquêtes conduites par l'Association | 3 |
| Assemblée Générale | 4 |
| Visite estivale | 4 |
| Votre Association sur la toile et les réseaux sociaux. | 5 |
| | |
| Événements prochains à Saint-Gervais | 6 |
| Rencontres Musique et Patrimoine | 6 |
| Festival du Baroque | 7 |
| Découvrez les chapelles baroques | 7 |
| Street Art : 2KM3 Acte II | 8 |
| Ouvertures de nouvelles installations sportives | 8 |
| | |
| Divers | 10 |
| Urbanisme | 10 |
| Pollution dans la vallée de l'Arve | 11 |
| Inauguration d'un centre de vacances | 13 |
| Hommage à Michel Dolbeau | 15 |
| | |
| Annexe : Fiche d'inscription à la sortie estivale. | 16 |

Dates-clés à noter et inscription recommandée dès maintenant !

- ✓ Mercredi 18 juillet, 21h à Saint-Nicolas : Festival du Baroque
- ✓ Mardi 7 août à 17.30 Salle Montjoie : Assemblée Générale de notre Association
- ✓ Du 6 au 11 août : Rencontres Musique et Patrimoine
- ✓ Mercredi 8 août « Folle Journée à Saint-Gervais » dans le cadre « Musique et Patrimoine »
- ✓ Mardi 14 août : Notre sortie estivale : visite de l'usine SGL Carbon de Chedde suivie d'un déjeuner au Jardin des Cimes au Plateau d'Assy

Actualité de l'Association

Enquêtes conduites par l'Association

❖ Enquête Transports 2018

Dans l'enquête réalisée auprès des résidents secondaires de Saint-Gervais en 2017, plusieurs sujets sont ressortis comme prioritaires. En particulier, celui des transports, pour venir à Saint-Gervais et une fois sur place, était un point de préoccupation de beaucoup d'entre vous, avec de nombreuses suggestions sur des améliorations concrètes à envisager.

Les questions de mobilité, qui constituent un enjeu sociétal important, sont aussi un enjeu important pour Saint-Gervais. Lors d'un rendez-vous avec Monsieur le Maire en février, celui-ci nous a confirmé être alerte et actif sur toutes les questions d'accès à Saint-Gervais et de déplacement dans Saint-Gervais – en notant toutefois qu'en matière de transport la responsabilité revient selon les sujets à l'état, la région ou le groupement de communes.

Afin de creuser ce sujet, et disposer de bases solides pour échanger à ce sujet avec les différents organismes compétents, nous vous proposons donc de participer à une nouvelle enquête, avec pour objectifs de **comprendre vos besoins et vos pratiques pour venir à Saint-Gervais et vous déplacer une fois sur place et de recueillir votre opinion ainsi que vos suggestions d'amélioration.**

Le lien pour répondre à cette enquête en ligne vous a été adressé le 16 mai et il restera ouvert jusqu'à fin juin. N'hésitez pas à en parler autour de vous, à recueillir de nouvelles suggestions d'amélioration et de les intégrer dans vos réponses. Ce questionnaire est aussi un bon moyen de faire connaître notre Association : parlez-en à vos amis et connaissances, résidents secondaires de Saint-Gervais – s'ils sont d'accord pour participer à l'enquête, envoyez-nous leur adresse mail à : enqueteamisdesaintgervais@gmail.com, et nous leur enverrons un lien pour répondre à l'enquête.

Les résultats de cette enquête seront présentés lors de notre AG du 7 août 2018 !

❖ Enquête Résidences secondaires 2017

Nous avons présenté l'an dernier les résultats de l'enquête réalisée auprès de vous à la FARSM – la Fédération des Associations de Résidents Secondaires en Station de Montagne - à laquelle notre association est affiliée. Cette présentation a recueilli un vif intérêt et il a donc été décidé de répliquer cette enquête auprès des associations affiliées à la FARSM qui le souhaitent. L'enquête est en cours, avec une dizaine d'associations qui participent et déjà plus de 700 réponses. Une première synthèse des résultats obtenus sera également présentée le 7 août qui permettra de mettre en perspective les résultats obtenus l'an dernier pour Saint-Gervais au regard des grandes tendances observées plus largement.



Amis de Saint-Gervais - Enquête Transport

Pour participer au développement de Saint-Gervais

4 sujets sur lesquels les Amis de Saint-Gervais se proposent de se mobiliser pour faire des propositions concrètes

- Les transports**
 - Quels besoins, quelles pistes de solution pour l'accès à Saint-Gervais et les transports intra-Saint-Gervais ?
- Les sports l'hiver**
 - Comment améliorer encore l'offre de sports l'hiver : forfait, ski de fond, ski de randonnée, raquettes, gîtes de randonnée, spa ?
- Artisans – commerçants – services**
 - Comment faire connaître et promouvoir les artisans et commerçants de Saint-Gervais, et les services disponibles, auprès des résidents secondaires ?
- L'aménagement du Bettex**
 - Quelles idées et quelles pistes de solution pour le réaménagement et la revitalisation du Bettex en hors saison ?

Association des Amis de Saint-Gervais

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale des adhérents à l'Association des Amis de Saint-Gervais, votre Association, aura lieu le **mardi 7 août à 17.30** à la Salle Montjoie. L'actualité de l'Association y sera présentée. Par ailleurs des initiatives nouvelles et le renouvellement ou la nomination de certains administrateurs seront soumis à votre approbation.

Vers 18.30, Monsieur Jean-Marc Peillex, Maire de Saint-Gervais sera notre invité d'honneur. Nous lui avons demandé de faire un point sur la stratégie à moyen et long terme de la commune, ainsi que sur ses projets-phares. Une bonne compréhension du contexte politique, économique et social dans lequel évolue la commune nous paraît en effet capitale.

Visite estivale

Notez-le dès maintenant et inscrivez-vous : notre visite estivale aura lieu le mardi 14 août 2018 à l'**usine SGL Carbon de Chedde**. Nous espérons que vous serez nombreux à y participer, curieux de découvrir de près cette structure industrielle historique et actuelle de la vallée de l'Arve. Nous y serons accueillis par des représentants du Comité de Direction, qui auront à cœur de nous faire partager leur passion pour les produits à forte valeur ajoutée de cette usine et de répondre à nos questions.

Située sur la commune de Passy en contrebas de l'autoroute conduisant à Chamonix, l'usine de Chedde a 120 ans d'histoire. Elle fut dès la fin du XIXe siècle la plus grande usine de Haute-Savoie et exploitant divers procédés d'électrochimie, elle connut successivement des productions de chlorate de potassium, du perchlorate, d'aluminium, de ferro-alliages, et finalement de graphite. Ainsi dès 1896, une usine d'explosifs miniers est créée dans le hameau de Chedde, à un endroit à l'époque éloigné de toute habitation. On y fabrique notamment un explosif à base de chlorate, la « cheddite », qui du fait de sa stabilité sera abondamment utilisé par l'armée française pendant la Grande Guerre. A partir de 1905, sera développée la production d'aluminium et 500 personnes travailleront sur le site autour des années 1918-1920. Le Groupe Pechiney qui reprendra plus tard cette usine y produira jusqu'à 8500 tonnes d'aluminium au début des années 70. Toutes ces fabrications eurent en commun de nécessiter de grandes quantités d'énergie électrique, qui furent produites en quantités croissantes et de façon économique à partir de centrales hydroélectriques proches.

Actuellement, l'usine emploie 200 personnes et 50 sous-traitants sur un site de 14 hectares. Devenue filiale du Groupe allemand SGL Carbon, elle s'est concentrée sur la production de graphites haut de gamme, utilisés dans des applications technologiques en forte croissance (voir détail ci-dessous). Ce matériau combine une résistance exceptionnelle aux hautes températures et à la corrosion, ainsi qu'une très bonne conductivité électrique.

Notre visite débutera par un exposé en salle donnant un aperçu sur l'histoire du site, sur les caractéristiques de sa production, sur les aspects environnementaux et sociaux. Elle se poursuivra par la visite des ateliers de fabrication.



Nos principales productions sur le site de Chedde



Graphite pour réacteurs nucléaires type AGR et réacteur nouvelle génération

Marché important pour les 4 prochaines années



Graphite pour batteries lithium

Marché en fort développement pour les véhicules électriques



Graphite pour fabrication du silicium utilisé dans les panneaux solaires



Graphite pour différentes applications industrielles

Echangeurs thermiques, anodes, électrodes...



Informations pratiques :

Vous êtes invités à participer à cette visite de même que ceux de vos proches qui seront à Saint-Gervais à ce moment-là. Nous nous réservons toutefois la possibilité de contingenter le nombre de participants dans les derniers jours en « fermant les guichets ».

Le rendez-vous est fixé directement devant l'entrée principale de l'usine, sur le parking, à 9.00 h.
Adresse : 131, Place Aristide Berges 74190 Passy. La visite aura lieu de 9.00 à 11.30. En fonction du nombre de participants, un ou deux groupes seront formés pour la partie visite des ateliers.

Quelques consignes importantes pour cette visite d'usine :

- Age minimum : 10 ans
- Chaussures solides (type montagne) requises
- Pantalon et lunettes obligatoires
- Les personnes portant un pacemaker ne peuvent pas faire la visite
- Photos interdites
- Étant donné les **règles de sécurité** dans cet établissement industriel, il est impératif de s'inscrire nominativement à l'avance, en tout cas **avant le mercredi 1er août**.

Après la visite, nous nous retrouverons pour un déjeuner convivial au Jardin des Cimes, 447 Route du Dr Davy, 74190 Plateau d'Assy, à l'issue duquel vous pourrez visiter ce splendide jardin.

➤ **Pour l'inscription à cette sortie, rendez vous à la dernière page de cette lettre.**

Votre Association sur la toile et les réseaux sociaux

Vous connaissez depuis longtemps le site internet des amis de Saint-Gervais : <http://www.amis-saint-gervais.eu>. Ce site a été modernisé l'an dernier mais il convient de le faire évoluer constamment. Vitrine institutionnelle de notre association, il permet de relayer les principales informations concernant nos activités mais aussi de faire savoir l'essentiel sur ce qui se passe à Saint-Gervais, tant sur le plan de l'environnement, de l'urbanisme que de l'évolution des projets de la 3ème mandature du maire. Nous serions donc très heureux de pouvoir compter sur un ou deux membres qui sauraient sur la durée définir l'évolution de l'architecture du site web, synthétiser et rédiger les infos avant de les transmettre à notre webmaster. Avis aux spécialistes !

Pour compléter cette vitrine et permettre à la communauté des amis de Saint-Gervais d'être le mieux informée possible et échanger sur ce qui se passe dans nos montagnes préférées, nous serons maintenant présents sur les réseaux sociaux et nous vous invitons tous à nous y rejoindre.

Tout d'abord La page **facebook** " les amis de Saint-Gervais" vous est d'ores et déjà ouverte. Cette page propose une sélection riche de l'actualité Saint-Gervolaine sur les réseaux sociaux. Vous pouvez aussi y contribuer directement. L'objectif est qu'en y passant 5 minutes vous soyez parfaitement informé de l'actualité locale.

À côté de cette page Facebook, nous mettons en place également un "robot" **Messenger**. L'objectif est d'avoir très facilement et en un clic toutes les informations concrètes dont on a besoin pour passer des moments agréables à Saint-Gervais : météo, horaires divers, transports, bons plans, etc. Pour bénéficier des services de notre petit hermès des montagnes, c'est très simple : sur Messenger, trouver "Les Amis de Saint-Gervais" , vous serez ensuite guidé pour accéder aux informations dont vous avez besoin. Et si vous avez besoin d'infos qui ne sont pas encore disponibles, dites-le-nous et nous les ajouterons.

N'hésitez pas à parler de notre présence sur les réseaux sociaux à vos amis : leur séjour à Saint-Gervais n'en sera que meilleur et c'est une bonne manière de faire connaître notre Association.

N'hésitez pas non plus à nous faire part de vos remarques et suggestions d'amélioration !

À bientôt sur les réseaux sociaux !

Événements prochains à Saint-Gervais

Rencontres Musique et Patrimoine

Cette année, le festival fêtera ses 10 ans. Il se déroulera du 6 au 11 août, toujours sous le haut patronage de Anne Queffelec et organisé par Nicole Simon Laroche dans le cadre prestigieux de l'église de Saint-Nicolas-de-Véroce.

Entre le concert d'ouverture du 6 août qui nous donnera l'occasion d'écouter les concertos de Bach pour un, deux, trois et quatre pianos, et le concert de clôture du 11 août où nous pourrons apprécier la "Petite Messe Solennelle de Rossini" en costume d'époque avec les chœurs AIR FRANCE et EquiNoX, nous retrouverons les grands moments habituels de ce festival :

- ✓ Randonnée musicale sur le Plateau de la Croix à pied ou à vélo
- ✓ Concerts à Saint-Nicolas (quatuor Arod, jeunes talents, une création, musique de chambre..)
- ✓ Et des nouveautés : circuit du calvaire de Megève entre guitare et méditations de Paul Claudel, visite guidée de St Gervais, projection au théâtre Montjoie.
- ✓ « Folle journée à Saint-Gervais » : Concert à l'église de Saint-Gervais à 18.30, projection d'un film sur Clara Haskil au théâtre Montjoie à 20.30

Au total, 11 concerts, 2 randonnées musicales ...Toute la richesse de ce programme est détaillée sur le site de l'Association de même que les modalités de réservations.

www.musique-patrimoine-mtblanc.com

Festival du Baroque

La 21ème édition du Festival Baroque du Pays du Mont-Blanc « De Naples à Prague en passant par Venise » (Le croissant baroque) propose cette année, du 10 au 20 juillet, 11 concerts en 11 lieux différents, dont celui du mercredi 18 juillet à l'église de Saint-Nicolas-de-Véroce.

<https://www.festivalmontblanc.fr/>

Découvrez les chapelles baroques

Du 18 mai à octobre 2018 : En route pour découvrir une partie de notre patrimoine ! Avec le retour des beaux jours, les treize chapelles de la commune ouvrent leurs portes.



Empruntez les sentiers de Saint-Gervais pour découvrir ou redécouvrir ce riche patrimoine baroque. Cet itinéraire historique d'art et d'architecture sacrés a été revalorisé grâce au projet européen ITINERAS (Alcotra-Interreg) mené avec la commune de Valgrisenche (Val d'Aoste). Projet dont le point d'orgue a été la restauration de l'église de Saint-Gervais !

A travers les grilles installées à l'entrée de chacune des chapelles vous pourrez admirer l'intérieur de ces monuments chargés d'histoire.

Une brochure offerte et disponible à l'Office de Tourisme, à la Maison forte de Hautetour et au musée d'art Sacré de Saint-Nicolas-de-Véroce, vous dévoilera quelques-uns des secrets de ces chapelles de hameaux. Des panneaux explicatifs ont également été installés sur chaque monument. Pour le plus grand plaisir des petits et des grands, l'application mobile ITINERAS est téléchargeable gratuitement : immergez-vous dans l'histoire des lieux de façon ludique et amusante ! Pour les plus passionnés, des « boucles baroques » et visites commentées en compagnie d'un guide seront proposées cet été.

<https://www.itineras.fr/>

Street Art : 2KM3 Acte II

(Extrait site de l'Office du Tourisme)



La Commune de Saint-Gervais est heureuse d'annoncer l'acte II de 2KM3 contemporary art platform. La première édition rassemblait 11 artistes avec l'intention d'insérer l'art dans la ville et dans la vie.

2KM3 Acte II réunira un collectif de 10 artistes.

Pour cette deuxième édition de 2KM3, les œuvres prendront place une nouvelle fois là où on ne les attend pas : sur le mur de la Poste, au sein de la Piscine de Saint-Gervais et des gares des télécabines du Bettex et du Mont d'Arbois. L'art s'immisce dans le quotidien et soude ainsi le tissu urbain au travers d'un véritable parcours artistique. La création sort de son territoire habituel, mettant à l'épreuve les artistes. Le désir de nouer un lien social et local est au cœur de l'acte II de 2KM3. Les artistes travailleront en étroite collaboration avec des artisans régionaux pour répondre aux problématiques imposées par ces lieux. Pour garantir la pérennité des œuvres au sein de ces environnements variés, plusieurs entreprises seront mises à contribution dont Grosset- Janin, Quechua, Ligeon, Jefco. Cette proximité entre artistes et artisans révèle une volonté d'aborder la production artistique autrement, en misant sur les échanges entre savoir-faire et création. L'inauguration est prévue le samedi 2 juin.

Ouvertures de nouvelles installations sportives

Saint-Gervais Mont-Blanc s'enorgueillit d'être déjà une des communes de Haute-Savoie les mieux dotées en équipements sportifs, pour le plus grand bonheur de la population locale et des vacanciers. Après avoir restauré la patinoire en 2010, construit une nouvelle piscine en 2012, les élus ont décidé de poursuivre l'effort d'investissement dans ce domaine.

❖ Au bourg du Fayet...

Depuis 15 ans, un effort important a déjà été fait avec la réfection du jardin public situé entre l'avenue de Genève et la rue de la Poste. C'est en 2018 que le Parc thermal va recevoir de nouveaux équipements et devenir le centre du bien-être et du bien vivre au Pays du Mont-Blanc. En parallèle avec la rénovation du centre thermal lui-même sous la coordination de l'Oréal, plusieurs installations vont se concrétiser :

➤ Pour les enfants :

Les jeux d'enfants situés au cœur du Parc thermal vont laisser la place à de nouveaux jeux conçus spécialement pour Saint-Gervais, tout comme l'ont été l'année dernière ceux du jardin du Mont-Blanc au bourg de Saint-Gervais. Inauguration prévue le 27 juin 2018 à 15h00 autour d'un goûter pour les enfants

➤ Pour les sportifs, un parc aventure rénové

La Compagnie des Guides de Saint-Gervais/Les Contamines, qui exploite désormais le Parc Aventures du Parc Thermal, vient de concevoir 6 parcours qui seront opérationnels cet été. Le parcours « minots » est destiné aux enfants de 3 à 6. Les parcours montent ensuite en difficulté avec un parcours « vert », un « bleu », un rouge » et un « noir ». S'ajoute un parcours « Tyrolienne » pour les amateurs de sensations fortes.

À l'automne, un nouveau chalet d'accueil sera construit par la Commune en remplacement des petits chalets existant sur ce site.

Au fond du Parc Thermal, au départ de la passerelle des Thermes, c'est un équipement destiné aux amateurs de sensations fortes mais sécurisées qui est en cours de réalisation !

Inauguration le 27 juin 2018 à 16h00

➤ Via ferrata

Caractéristiques principales de la via ferrata de Saint-Gervais : Longueur 280 mètres. Altitude entre 668 mètres au départ et 700 mètres à l'arrivée. Difficulté : cotation AD+ (assez difficile +). Temps estimatif : 1 h 30. Elle sera inaugurée le 21 juillet 2018 à 15h30

Une via ferrata est un itinéraire aménagé dans une paroi rocheuse, équipée avec des éléments métalliques destinés à permettre la progression en sécurité. Elle permet la pratique sportive de ce type d'itinéraire, mais nécessite une parfaite maîtrise des techniques de sécurité liées à l'escalade, et l'accompagnement par des professionnels de la montagne est recommandé. La Compagnie des guides, associée à cette réalisation, proposera des sorties encadrées par les guides pour découvrir en toute sécurité cette nouvelle activité.

❖ Dans le bourg de Saint-Gervais aussi, un pumtrack...

Le pumtrack est un parcours en boucle proposant une succession de sauts, de whoops (enchaînement de dos d'âne) et de virages relevés, pouvant se franchir à l'enroulé ou en saut selon le niveau des différents pratiquants. L'objectif est de se déplacer dans le circuit en se servant des creux et des bosses en « pompant » pour générer de la vitesse sans pédaler ou pousser. Que ce soit en skateboard, en rollers, en trottinette ou en vélo, le pumtrack est ouvert aux débutants comme aux plus expérimentés. Le pumtrack de Saint-Gervais proposera deux zones distinctes pour séparer les niveaux :

- Une zone avec un tracé comprenant deux boucles, une de niveau bleu et une de niveau rouge, reliées entre elles de niveaux différents. La longueur totale sera d'environ 200 mètres linéaires et d'une largeur de 2 m. Cette zone sera destinée aux plus grands et aux plus confirmés.
- Une zone avec un tracé de niveau vert d'environ 50 mètres linéaires et d'une largeur de 2 mètres pour les plus petits et les débutants, très facile d'accès et pédagogique.

Inauguration le 16 juin 2018 à 16h00

- ... et 2 nouveaux courts de tennis.

L'emplacement de l'ancienne crèche des Crouets va laisser la place à deux nouveaux courts de tennis en béton poreux et à un mini-court, équipés d'un éclairage LED.

Sur l'emplacement des deux anciens courts, situés en face de l'hôtel Val Joly, un parking de 55 places facilitera le stationnement des sportifs et évitera aux automobilistes de traverser les rues étroites du hameau des Pratz qui retrouvera ainsi un peu de quiétude.

Inaugurations : Tennis le 23 juin 2018 à 16h00, et le parking le 05 juillet 2018 à 18h00

Divers

Urbanisme

Voici quelques nouvelles relatives aux questions d'urbanisme :

- **Modification simplifiée du PLU** : Par délibération du 11 avril 2018, le Conseil Municipal a pris acte du lancement de la procédure de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) du 09 novembre 2016 de la Commune de Saint-Gervais les Bains portant sur les règles d'implantation par rapport à l'alignement et par rapport aux limites séparatives ainsi que sur la définition des règles de hauteurs maximum autorisées par îlot dans la zone UA du chef-lieu, et a défini les modalités de mise à disposition du public, en application de l'article L 153-47 du Code de l'Urbanisme. Pour plus de précisions, aller sur : https://mairie.saintgervais.com/content/upload/pdf/urbanisme/plan_local_urbanisme/Zone_UA.pdf
- **Vieux refuge du Goûter** : La FFCAM (Fédération Française des clubs Alpins de Montagne) avait obtenu le permis de démolir de l'ancien refuge du Goûter. Le délai de 2 ans ayant été dépassé, celui-ci est caduc. La Mairie de Saint-Gervais désire conserver ce bâtiment pour en faire un refuge d'appoint.
- **Hôtel Bellevue** : Un permis de construire avait été délivré le 5 juin 2008 pour la rénovation de l'Hôtel Bellevue au Prarion. Une demande visant à régulariser les travaux non-conformes avec le permis de construire n'a pu aboutir. Aussi le conseil municipal a confié au cabinet de Me Karen Duraz de Chambéry la défense de la commune au sujet de l'extension de l'hôtel restaurant Bellevue
- **Fresques Murales** : Afin de proposer un véritable parcours d'art contemporain 2KM3 Saint Gervais Contemporary Art Platform poursuivra son travail de fresques murales sur les murs et façades de la piscine municipale, des remontées mécaniques de Saint-Gervais et du Bettex, et de la poste de Saint-Gervais.
- **Chapelle des Plans** : La rénovation de la Chapelle des Plans est terminée et devrait être inaugurée au cours de l'été.
- **Projet d'aménagement du Bettex** : Plusieurs recours ont été déposés contre le permis de construire pour l'aménagement du Bettex. Le projet initial a donc été suspendu. La commune se pose plusieurs questions au sujet de cet aménagement. La gare d'arrivée des télécabines doit-elle rester sur le même emplacement ? Le tracé des pistes est identique depuis 1925, son amélioration pourrait-elle être envisagée ?
- Un **nouvel exploitant pour les remontées mécaniques** doit être désigné cette année et la décision ne se fera pas uniquement sur des considérations financières. La mairie attend les propositions du futur exploitant.
- Le projet du **Club Méditerranée** se révèle très compliqué à mettre en œuvre. La mairie continue à chercher une solution pour permettre au Club Med de s'installer, avec un projet de 1 000 lits environ.

L'État a mis en œuvre certaines mesures, on compte par exemple l'interdiction de brûlage à l'air libre de déchets (verts notamment), les aides aux particuliers pour utiliser des chauffages moins polluants (gaz naturel, fonds air bois). Par ailleurs, pendant la période hivernale qui est plus sensible, la vitesse est limitée à 110 km/h sur l'A410 et sur l'A40 et à 90km/h sur la route à 2x2 voies.

Le préfet a développé le projet du deuxième plan de protection de l'atmosphère dans la vallée de l'Arve (PPA2), en cours d'élaboration. "Après un PPA1 qui aura permis de réduire de 18% les particules fines dans l'air, nous allons passer à un PPA2 qui réduira encore de 30% les particules fines et permettra de réduire la mortalité prématurée de 50%",

Les études réalisées dans le cadre de l'élaboration du plan de protection de l'atmosphère (PPA) ont permis d'établir un diagnostic partagé. Celui-ci indique que **la pollution est principalement liée aux émissions de particules (PM10)** qui proviennent pour plus de la moitié du chauffage domestique. En tant que résident utilisateur de cheminée, nous pouvons être des acteurs de la réduction de ce type de pollution comme l'indique le tableau suivant.

| Type d'appareil | Rendement énergétique moyen | Particules émises en kg/an en usage principal |
|--|-----------------------------|---|
| Foyer ouvert | 0.1 | 97 |
| Foyer fermé avant 2002 | 0.45 | 91 |
| Foyer fermé 2002 / 2007 | 0.6 | 34 |
| Foyer fermé après 2007 | 0.8 | 8 |
| Foyer fermé Flamme verte 5* avec une valeur limite d'émissions de particules à 50 mg/Nm ³ | 0,8 | 3 |

*Estimation des émissions moyennes annuelles pour un appareil individuel de chauffage au bois utilisé en mode de chauffage principal.
Source : ADEME*

Le fonds Air Bois a été mis en œuvre et permet, sous certaines conditions, d'obtenir **une aide forfaitaire de 1 000 €** pour la modernisation des cheminées.

Toutes les informations concernant cette aide sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.riviere-arve.org>

Nous vous présenterons à la prochaine AG un dossier plus complet.

Atmo Auvergne Rhône-Alpes est l'observatoire agréé par le ministère de la Transition Écologique et Solidaire pour la surveillance et l'information sur la qualité de l'air. Le site suivant donne des informations au jour le jour sur toutes les villes de la région.

<https://www.atmo-auvergnerrhonealpes.fr/>

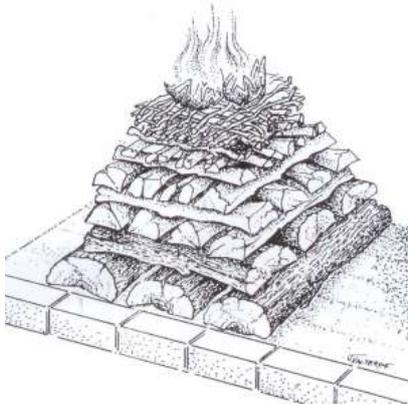
Pendant que nous y sommes : humour mais pas que... allumer son feu comme les suisses !

Vous voulez allumer votre poêle ou votre feu de cheminée facilement, réduire la pollution et en plus épater vos amis... les quelques lignes ci-dessous vont vous y aider !

On a tous appris, aux scouts ou ailleurs, que pour faire un feu il fallait mettre du papier, puis dessus des brindilles, du bois plus gros et enfin des bûches ; craquer une allumette et le tour est joué... ou presque car si la flambée ne démarre pas tout de suite, le papier et les brindilles brûlent, rien d'autre ne s'enflamme et la pyramide de bois s'écroule, les bûches venant écraser les quelques braises qui restent... on peste et il n'y a plus qu'à recommencer.

Nos amis suisses ont une autre technique, qui en surprendra plus d'un et qui présente de nombreux avantages : allumer le feu par le haut !

Ce qu'il faut savoir, c'est qu'un feu produit surtout de la fumée dans les premières minutes après l'allumage parce que la température n'est pas encore assez haute pour que la combustion se déroule bien. Lorsqu'on démarre le feu sous les grosses bûches, on les chauffe sans vraiment les consumer ; le bois émet des "condensats", gaz et particules, autrement dit des substances qui pourraient brûler mais qui s'échappent dans la cheminée, puisque la flamme est au-dessous d'elles et constituent une source de pollution importante.



Il vaut mieux donc allumer un feu de cheminée « par le haut », afin de faire brûler les bûches comme une bougie – la flamme dessus. Lorsque le feu démarre par le haut, les condensats dégagés traversent la flamme : ils brûlent en libérant leur énergie et ne polluent pas !

Concrètement, on prépare le feu en disposant d'abord les grosses bûches dans le foyer, puis par-dessus le bois moyen. On recouvre l'ensemble d'un "allume-feu" (bien mieux que du papier qui fait aussi beaucoup de fumée) et de brindilles. Craquer une allumette : les brindilles s'enflamment et le feu « descend » tranquillement ; revenez dix minutes plus tard, c'est « bonnard » rien ne se sera écroulé et vous aurez un beau feu dans la cheminée !

Une « innovation » simple mais qui marche bien et contribuera à réduire la pollution dans nos vallées ! Le plus dur c'est de se lancer – tout le monde commence par se moquer de vous ... mais n'hésitez pas à le faire et à en parler autour de vous ; vous en épaterez plus d'un !

Inauguration du Centre de vacances Assomption Mont Blanc



De gauche à droite **Valérie Belanger**, Directrice du primaire, **Pierre Chavand**, Directeur de l'ensemble des établissements Assomption Mont-Blanc, **Jean-Marc Peillex**, Maire de Saint-Gervais et Conseiller Général du canton Saint-Gervais, **Christian Meyer**, Président de l'Association de Gestion Assomption Mont-Blanc, **Eric Fournier**, Maire de Chamonix et VP au Conseil Régional Rhône-Alpes, **Patrick Kollibay**, Maire de Passy, **Xavier Roseren**, Député (LREM) de la 6^{ème} circonscription de Haute-Savoie, ancien Maire des Houches

Saviez-vous qu'un nouveau centre de vacances pourrait dans l'avenir héberger dans le centre de Saint-Gervais votre famille étendue ou vos amis lors d'une fête familiale ?

Le 25 avril a eu lieu à Saint-Gervais l'inauguration du nouveau Centre de Vacances « Assomption Mont Blanc » en présence de nombreux responsables politiques (voir photo). Christian Meyer, Président de l'Association de Gestion et Pierre Chavand, Directeur des établissements Assomption Mont-Blanc, ont successivement pris

la parole pour présenter ce projet et son potentiel.

Ce centre de vacances se trouve dans l'annexe de l'ancien hôtel Beau Rivage qui avait été repris par la Congrégation des Sœurs de l'Assomption en 1952. Ce bâtiment imposant était la résidence des religieuses jusqu'à ce qu'elles s'installent en 1995 à « Fleur des Neiges » en y gérant également un centre d'accueil. Depuis, cette grande bâtisse était inoccupée.

La première phase du projet, inaugurée le 25 avril consistait à restructurer ce bâtiment pour en faire un centre de vacances. Avec 13 chambres équipées de 4 à 8 lits, il peut désormais héberger jusqu'à 60 personnes. Deux salles sont équipées pour les besoins des classes de neige, classes vertes, conférences, stages, ou autres réunions.

Le centre est adapté à l'accueil des groupes sportifs (hockey, danse sur glace, cyclistes etc.), étant à proximité de tous les équipements de la Commune. Il est aussi idéal pour les regroupements familiaux, avec une grande salle et une cuisine pour les groupes ou les familles souhaitant gérer directement leurs repas. Avec des tarifs particulièrement compétitifs compte tenu de la qualité de l'équipement et des locaux, il va permettre de renforcer une position d'acteurs du tourisme de Saint-Gervais. L'ancienne structure dans le bâtiment principal totalisait plus de 5 000 nuitées par an. L'objectif est évidemment faire mieux avec cette nouvelle structure.

Dans le bâtiment principal, se trouvait jusqu'à maintenant le collège au premier étage et le centre de vacances aux 2ème et 3ème étages. Le nouveau centre de vacances permettra donc de libérer 2 étages, d'agrandir le collège, d'installer la classe de maternelle et 3 classes de l'école ainsi que de créer des salles spécialisées. Les travaux correspondant à cette seconde phase sont en cours et doivent être achevés à fin 2018.

Pour mémoire, l'organisme Assomption Mont-Blanc est sous la tutelle des Religieuses de l'Assomption. Il regroupe plusieurs activités :

- Un ensemble scolaire accueillant 360 jeunes :
 - une école et un collège à Saint-Gervais sous contrat avec le Ministère de l'Éducation Nationale.
 - un Lycée professionnel à Combloux sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture
- Deux centres de vacances :

Un à Combloux et un à Saint-Gervais inauguré le 25 avril avec un total de 15 000 nuitées par an. Ces centres de vacances sont orientés essentiellement vers le « tourisme social ». Ils permettent l'accueil de classes vertes, classes de neige, de séjours de vacances pour des comités d'entreprise, de séjours de vacances pour des collectivités. Leur aménagement permet d'accueillir des personnes handicapées.
- Une cuisine centrale à Combloux où 170 000 repas sont préparés chaque année pour la restauration des personnes fréquentant les deux sites, mais aussi l'ensemble des écoles publiques de Combloux et de Domancy ainsi que les personnes âgées servies par le réseau de l'ADMR dans les communes de Combloux, Cordon, Demi-quartier, Megève, Praz sur Arly, Flumet, La Giéttaz, St Nicolas La Chapelle, Notre Dame de Bellecombe et Crest-Volant
- Un chantier d'insertion, financé par le Conseil Départemental et le Conseil Régional. Chaque année, il accueille 35 personnes. Il permet ainsi à des personnes fragilisées de retrouver le chemin de l'emploi. Au total, Assomption Mont-Blanc, c'est 90 personnes, soit 71 « équivalents temps pleins » qui travaillent sur le territoire du Pays du Mont Blanc.

Hommage à Michel Dolbeau



Michel Dolbeau nous a quittés le 12 octobre 2017. Il avait été le Président de notre association de 1975 à 1990,

Michel Dolbeau naît au Maroc en 1933, où il passe toute son enfance. Après sa sortie de l'École d'Agriculture d'Angers, il s'installe comme exploitant agricole près de Lyon. Il est simultanément expert agricole, foncier et immobilier. En 1947, sa famille s'installe à Saint-Nicolas, au pied de la chapelle des Chattrix.

Membre de l'association « Amis du Mont d'Arbois et du Mont Joly », il en occupe très rapidement le poste de président (AG du 10 août 1975).

Après avoir élargi le domaine de l'Association à tout le territoire de Saint-Gervais, il fait adopter à l'AG de 1979 le nom « Les amis de Saint-Gervais, du Mont d'Arbois et du Mont-Joly ».

En juin 79, étape essentielle, il a obtenu l'agrément de l'association au titre de l'article 160-1 du Code de l'Urbanisme (accès aux prétoires possible pour les associations agréées en matière de protection de l'environnement en cas d'infractions aux projets d'aménagement, plans d'urbanisme, PLU).

Le 17 août 1990, Michel cède la présidence à Bernard Capelle. Il reste administrateur et sera nommé Président d'honneur.

Entre temps, l'association prend le nom que nous lui connaissons aujourd'hui « Les Amis de Saint-Gervais ». Très attaché à Saint-Nicolas, il s'est beaucoup investi pour l'association et a fait venir d'éminents conférenciers pour évoquer les grands problèmes de notre époque (ex. Pierre Cormorèche, président national des chambres d'agriculture...).

Ce bref rappel ne serait pas complet si l'on n'évoquait pas le souvenir de son épouse Colette, grâce à laquelle il a pu profiter jusqu'au bout de Saint-Nicolas, malgré ses problèmes de vue.

Inscription à la sortie estivale (SGL Carbon)

Votre inscription est à faire de préférence avant le 15 juillet, **mais en tout cas avant le 1 août.**

Remplissez le bulletin ci-dessous et renvoyez-le accompagné d'un chèque correspondant au nombre de personne que vous souhaitez inscrire.

La participation aux frais du déjeuner est de **22€ par participant.**

Adressez votre enveloppe à :

**Association des Amis de Saint-Gervais /Maison de Saint-Gervais
43, rue du Mont-Blanc
74170 Saint-Gervais-les-Bains.**



| Prénom | Nom | Téléphone | Mail | Covoiturage offert/ demandé (oui/non, pour combien de places) |
|--------|-----|-----------|------|--|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |



Les adeptes du sans-papier peuvent aussi envoyer leur inscription par mail à l'adresse amisdesaintgervais@gmail.com en communiquant précisément les informations demandées dans le bulletin ci-dessus.

Ils feront leur paiement à l'Association par virement bancaire à
IBAN FR76 1680 7000 7312 6212 0119931 **en précisant leur nom et l'objet « Sortie estivale »** .

Renseignements : Jérôme de Mautort 06 07 78 95 80 /jerome.tillette-de-mautort@wanadoo.fr